

Le lycée de Quimper de 1886 à 1914

Le 17 octobre 1886, s'ouvre à Quimper un lycée de garçons, attendu depuis plus de 80 ans.

Début août 1914, aux premiers jours des vacances d'été, la Première Guerre Mondiale éclate, entraînant quelques répercussions sur la vie de l'établissement.

Tels sont les deux termes de cette communication.

Elle a été possible grâce à l'important fonds du Lycée de Quimper conservé aux Archives du Finistère (1) et à la célébration récente du Centenaire qui a fait ressortir quelques nouveaux documents.

Avant de commencer, il faut d'abord signaler que cet emplacement est voué à l'enseignement depuis trois siècles et demi. Il y eut d'abord un collège de Jésuites inauguré en 1634 (14 ans après leur arrivée à Quimper), devenu collège séculier en 1762, École centrale en 1796, École secondaire communale en 1803, collège municipal en 1811.

Accordé en 1881, inauguré en 1886 dans de nouveaux bâtiments, le lycée prit en 1897 le nom de La Tour d'Auvergne qui y avait été élève au milieu du XVIII^e siècle. Il est devenu collège en 1965.

En souvenir des Jésuites, qui lui accordaient une grande place dans leur pédagogie, nous avons organisé notre exposé en trois parties, inspirées du théâtre :

- le décor et les acteurs : les bâtiments, les professeurs et les élèves
- la pièce : l'enseignement
- les coulisses : la vie quotidienne des lycéens, surtout des pensionnaires.

**

(1) Grâce à trois membres de la S.H.A.B. : M. Tanguy Daniel alors professeur dans cet établissement, qui en a obtenu le dépôt aux Archives Départementales; son épouse M^{me} Chantal Daniel conservateur dans ce service alors dirigé par M. Jacques Charpy qui l'ont classé et conservé.

I. Le décor et les acteurs.

A. *Le Lycée* qui occupe une surface d'un hectare et demi est adossé au rempart Nord de la ville de Quimper qui à l'époque ne s'étendait guère au delà. Il a été construit à l'emplacement de l'ancien collège dont il ne subsiste plus que la chapelle (1^{re} moitié XVIII^e s.), avec toutefois une extension vers l'ouest qui a nécessité l'acquisition de quelques terrains.

On trouvera ci-contre un plan de l'établissement. Il est excellemment commenté dans une délibération municipale du 5 juillet 1881 :

«Les bâtiments situés au Sud étant peu élevés permettront à l'air et au soleil de pénétrer en abondance dans les cours, qui sont au contraire protégées par de hauts édifices contre les vents du Nord et de l'Ouest. Une légère inclinaison du terrain du Nord au Sud assurera l'écoulement des eaux et garantira un prompt dessèchement du terrain.

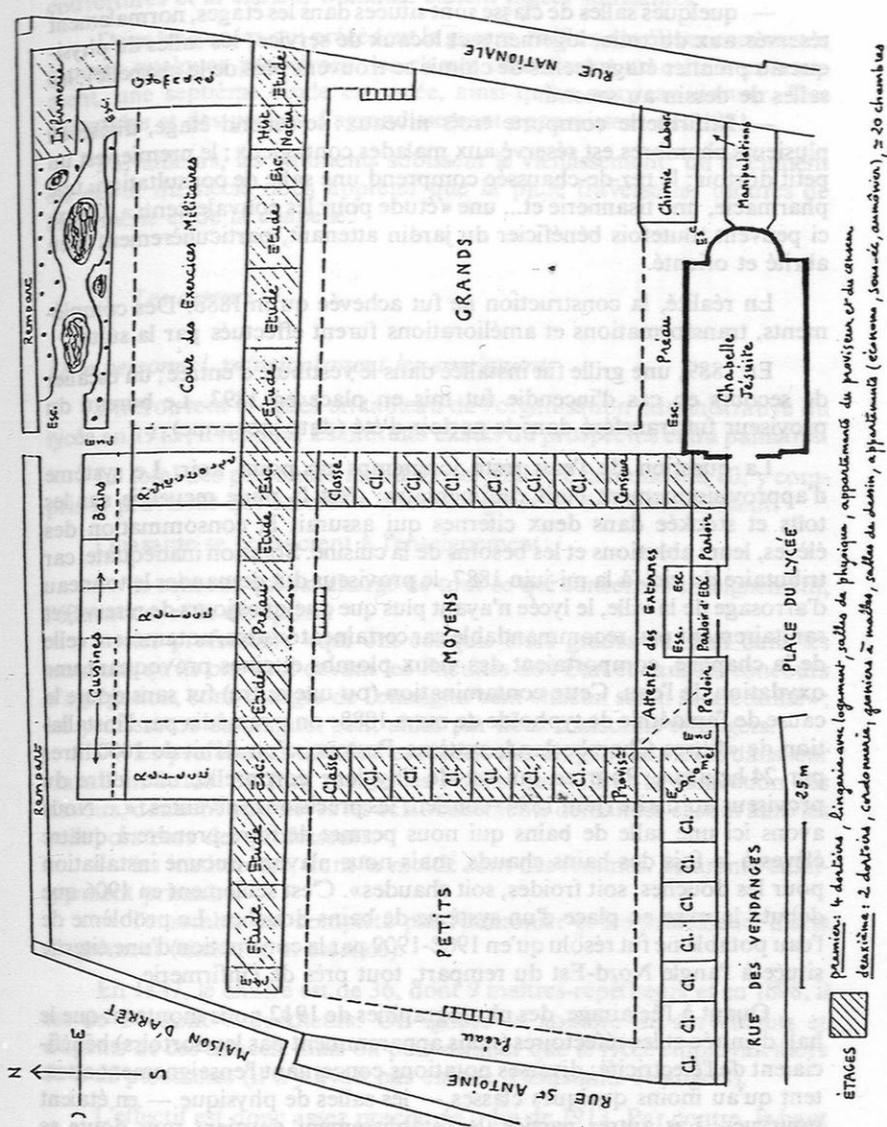
Les trois divisions d'élèves sont complètement séparées et dotées chacune de cours, classes, études, réfectoires et dortoirs de façon à rendre le service et la surveillance faciles.

La cuisine, placée à l'angle Nord-Ouest sera desservie sans qu'on ait à passer dans l'établissement. On a tiré un parti habile de la portion de terrasse située au Nord-Est en y plaçant l'infirmerie qui sera complètement isolée et occupera la position la meilleure du point de vue hygiénique».

Il n'y a pas grand chose à ajouter, sinon ces quelques détails :



Façade du lycée de Quimper



Plan du lycée de Quimper

— un système de galeries permet de circuler dans tout l'établissement en restant à l'abri des intempéries.

— quelques salles de classe sont situées dans les étages, normalement réservés aux dortoirs, logements et locaux de service : les salles de physique au premier étage (celles de chimie se trouvent près de la chapelle) ; les salles de dessin au second.

— l'infirmerie comporte trois niveaux : le second étage, divisé en plusieurs chambres est réservé aux malades contagieux ; le premier est un petit dortoir ; le rez-de-chaussée comprend une salle de consultation, une pharmacie, une tisannerie et... une « étude pour les convalescents ». Ceux-ci peuvent toutefois bénéficier du jardin attenant, particulièrement bien abrité et orienté.

En réalité, la construction ne fut achevée qu'en 1888. Des compléments, transformations et améliorations furent effectués par la suite.

En 1889, une grille fut installée dans le vestibule d'entrée ; un escalier de secours en cas d'incendie fut mis en place en 1893. Le bureau du proviseur fut transféré dans le parloir d'été (date inconnue).

La question de l'eau resta longtemps un point noir. Le système d'approvisionnement était rudimentaire : c'est la pluie recueillie sur les toits et stockée dans deux citernes qui assurait la consommation des élèves, leurs ablutions et les besoins de la cuisine. Solution inadéquate, car tributaire du ciel (à la mi-juin 1887, le proviseur dut demander le tonneau d'arrosage de la ville, le lycée n'ayant plus que quelques jours de réserve) et sanitaire peu recommandable car certaines toitures, notamment celle de la chapelle, comportaient des vieux plombs et zincs provoquant une oxydation de l'eau. Cette contamination (ou une autre) fut sans doute la cause de l'épidémie de typhoïde de mars 1888 : on y remédia par l'installation de « filtres Chamberland, système Pasteur, d'un débit de 1000 litres par 24 heures ». Pour ce qui est de l'hygiène corporelle, une lettre du proviseur au maire (juin 1894) contient les précisions suivantes : « ... Nous avons ici une salle de bains qui nous permet de faire prendre à quatre élèves à la fois des bains chauds, mais nous n'avons aucune installation pour les douches, soit froides, soit chaudes ». C'est seulement en 1906 que débuta la mise en place d'un système de bains-douches. Le problème de l'eau potable ne fut résolu qu'en 1908-1909 par la construction d'une citerne située à l'angle Nord-Est du rempart, tout près de l'infirmerie.

Quant à l'éclairage, des photographies de 1912 nous montrent que le hall d'entrée et les réfectoires (mais apparemment pas les dortoirs) bénéficiaient de l'électricité ; diverses notations concernant l'enseignement attestent qu'au moins quelques classes — les salles de physique — en étaient pourvues. Les autres parties de l'établissement devaient sans doute se contenter de lampes à pétrole.

Le chauffage des réfectoires, des classes et des études était assuré par

des poêles, mais ceux-ci n'avaient pas leur place dans les dortoirs où les couvertures et la chaleur humaine étaient jugées suffisantes.

Dans les années qui précèdent la guerre, l'afflux des élèves commence à poser quelques problèmes: les classes connaissent un certain entassement, une septième étude est créée, ainsi qu'un nouveau dortoir. Des demandes et des projets d'agrandissement apparaissent dès 1911.

Par ailleurs, les bâtiments subissent le vieillissement: un document du début du siècle nous apprend que la pluie traverse les toitures de l'infirmerie et de la chapelle.

B. Les acteurs

1) le personnel, principalement les enseignants

On trouvera ci-après un tableau de l'organisation administrative du lycée en 1913; il reprend les intitulés exacts du prospectus et du palmarès.

Le total des personnes mentionnées s'élève exactement à 70, y compris le proviseur qui assure la direction générale de l'établissement.

Quarante se consacrent à l'enseignement:

— le censeur qui est chargé de tout ce qui concerne l'enseignement, l'éducation et la discipline.

— les professeurs «qui ont conquis leurs grades et titres dans les examens qu'ils ont subi devant les Facultés de l'État et dans les concours d'agrégation, sont chargés de l'enseignement chacun selon sa spécialité»; les professeurs de langues sont aidés par deux assistants étrangers.

— les professeurs-adjoints et répétiteurs dirigent les élèves dans leur travail en étude: ils font réciter les leçons, surveillent la confection des devoirs, donnent aux élèves les éclaircissements demandés et sont ainsi les collaborateurs des professeurs.

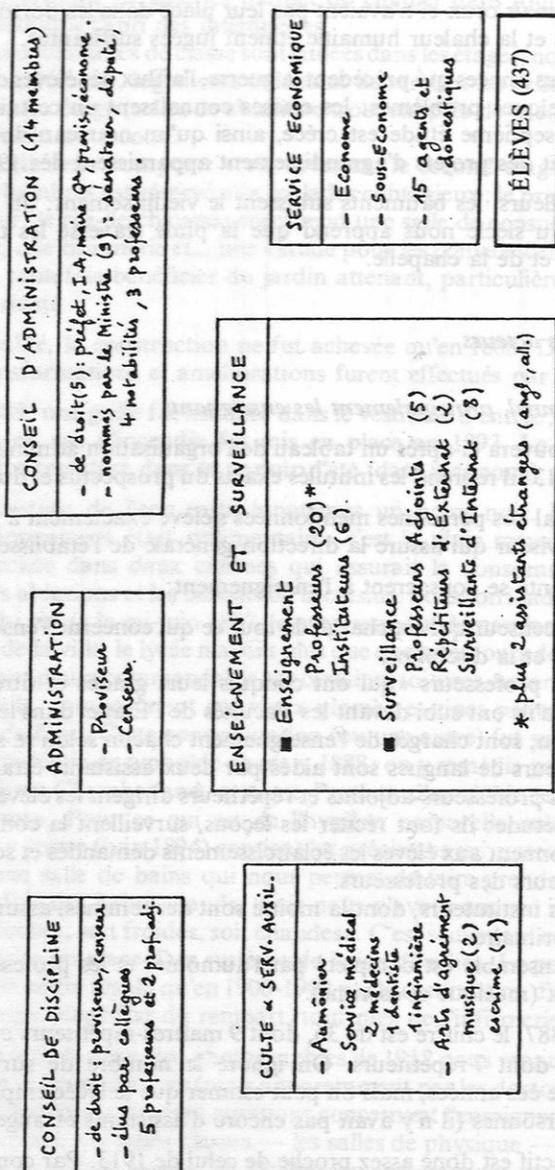
— les instituteurs, dont la moitié sont des femmes, assurent l'enseignement primaire.

— l'ensemble est complété par l'aumônier et les professeurs d'arts d'agrément (musique et escrime).

En 1887, le chiffre est de 36, dont 9 maîtres-répétiteurs et en 1898, il est de 34 dont 7 répétiteurs. On ignore le nombre de surveillants et d'agents de ces années, mais on peut estimer que le lycée employait alors 60 à 65 personnes (il n'y avait pas encore d'assistants étrangers).

L'effectif est donc assez proche de celui de 1913. Par contre, le haut du tableau (tutelle et discipline) est différent.

En 1887, le lycée est contrôlé par une Commission Administrative de



10 membres comprenant le Préfet, l'Inspecteur d'Académie, le maire de Quimper, le proviseur (mais pas l'économiste) et six élus politiques (mais aucun professeur). L'enseignement spécial est doté d'un Comité de Patronage de 7 membres: proviseur, maire de Quimper et cinq personnalités de l'administration et de l'économie. Il n'existe pas de Conseil de discipline (celui-ci apparaît dans l'année 1903-1904). Les sanctions sont prononcées directement par le proviseur, pour les plus graves, par le censeur, les enseignants et surveillants pour les plus légères.

Revenons aux professeurs, sur lesquels nous avons trouvé quelques détails intéressants.

Le registre des salaires de 1913 indique leur rémunération: un professeur gagnait 340 F par mois, un professeur-adjoint 270 F, un maître-répétiteur 205 F (le proviseur 554 F, un surveillant d'internat 33 F!).

Les opinions des professeurs étaient surveillées. En 1904, en 1906 et encore en 1911, plusieurs d'entre eux font l'objet de demandes de renseignements. En 1908, l'aumônier trop politisé est remplacé; la même année, un professeur sillonniste militant est pris à partie — par le maire — en Commission Administrative et en réunion publique: il est défendu par ses collègues, mais l'affaire se terminera par une mutation. Cependant les esprits évoluent... Aux élections municipales de 1912, quatre enseignants (pour 27 places de conseiller) figurent sur les listes en compétition: un sur la liste républicaine sortante, trois sur la liste de concentration républicaine et socialiste, aucun sur la liste républicaine libérale. Et c'est l'un d'entre eux, le jeune (29 ans) et spirituel Henri Jacquelin, candidat sur la seconde liste, qui sera élu maire de Quimper (2) et le restera jusqu'à la guerre où il trouva la mort.

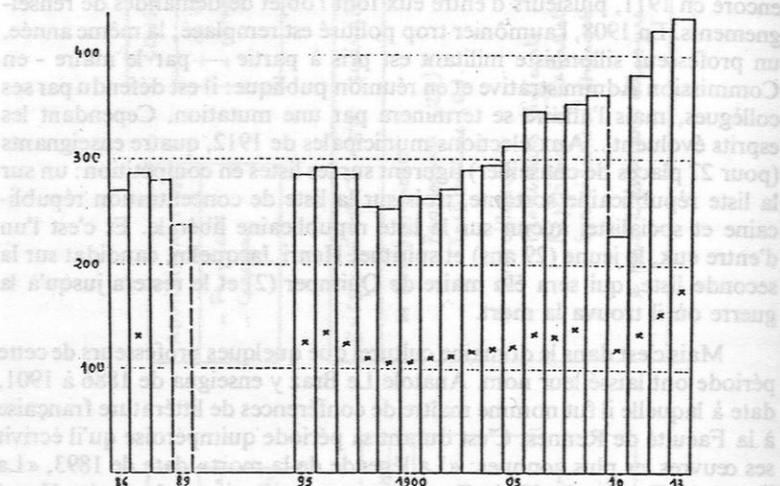
Mais c'est dans le domaine culturel que quelques professeurs de cette période ont laissé leur nom. Anatole Le Braz y enseigna de 1886 à 1901, date à laquelle il fut nommé maître de conférences de littérature française à la Faculté de Rennes. C'est durant sa période quimpéroise qu'il écrivit ses œuvres les plus connues: «La légende de la mort» date de 1893, «La Terre du Passé» de 1901. Il encouragea le concierge du lycée, Hervé Pennarun, également celtisant dans ses compositions poétiques (parmi lesquelles une « gwerz » — poème chanté — sur la fin du Titanic), Auguste Dupouy, professeur de rhétorique, auteur de nombreux ouvrages sur la Bretagne ainsi que le professeur de dessin (entre 1898 et 1914) et peintre Abel Villard sont connus régionalement.

(2) ... à l'issue de cinq scrutins et avec seulement un tiers de votants.

2) les élèves.

A son ouverture, le lycée comptait 271 élèves. Nous avons retrouvé et mis en graphique presque tous les chiffres de la période. Mais de toute façon, ils sont trompeurs car ils comprennent les enfants de l'école primaire annexée au lycée et aussi parce que jusqu'en 1902, l'enseignement secondaire englobait nos actuels cours moyens.

Ces réserves faites, ils montrent que les effectifs chutèrent après l'épidémie de typhoïde de 1888, qu'ils remontèrent puis retombèrent après l'ouverture de l'école Saint-Yves en 1898. L'essor ne vint que dans la première décennie du XX^e siècle et surtout à la veille de la guerre, avec toutefois une baisse brutale en 1910 « pour des raisons d'ordre disciplinaire et de régime intérieur » (3).



Évolution des effectifs de 1886 à 1913

Les barres en traits pleins indiquent les chiffres fournis à l'administration supérieure à la date du 5 novembre.

Les barres en tiret donnent des chiffres trouvés dans divers documents.

X : pensionnaires (incluant les demi-pensionnaires).

(3) Aucune précision, mais les chiffres indiqués dans le registre du Conseil de discipline sont très clairs : 363 (oct. 1909), 351 (juillet 1910), 326 (oct. 1910), 340 (déc. 1910).

Il existait deux grandes catégories d'élèves: les internes et les externes. Les internes, dont le nombre est représenté par une croix sur le graphique ci-dessus se divisaient en réalité en pensionnaires et demi-pensionnaires. Ces derniers n'étaient pas très nombreux, de quelques unités à deux douzaines d'après les six années pour lesquelles nous avons la distinction: 4 en 1887, 23 en 1898, de 7 à 19 pour la période 1910-1913. Pour les mêmes années, c'est en 1898 que le chiffre des pensionnaires est au plus bas: seulement 88 et en 1913, qu'il est le plus élevé: 157.

Les externes sont un peu plus nombreux. Cela tient pour une part aux petites classes: en 1888 et 1898, le primaire entendu au sens actuel représente respectivement 23 et 29 % de l'effectif total du lycée; la proportion est de 28 % pour les années 1910-1913. L'autre explication est l'existence à Quimper, ville administrative, commerciale et moindrement industrielle, d'une bourgeoisie moyenne qui envoie tout naturellement ses enfants au lycée pour une scolarité longue.

Sur la question de l'origine géographique et sociale des lycéens, on possède une réponse pour la fin de la période. Un registre simplement intitulé « Entrées et sorties des élèves 1913-1920 » (en fait: inscriptions et départs) nous a permis d'établir ces deux points pour la dernière année scolaire. Nous n'avons retenus que les élèves du secondaire, dont le nombre au 5 novembre 1913 s'élevait à 312.

L'origine géographique est très claire:

1) 283 lycéens (90,7 %) viennent d'une zone délimitée au Nord et à l'Est par une ligne Le Faou — Pleyben — Chateauneuf du Faou — Scaër et Quimperlé.

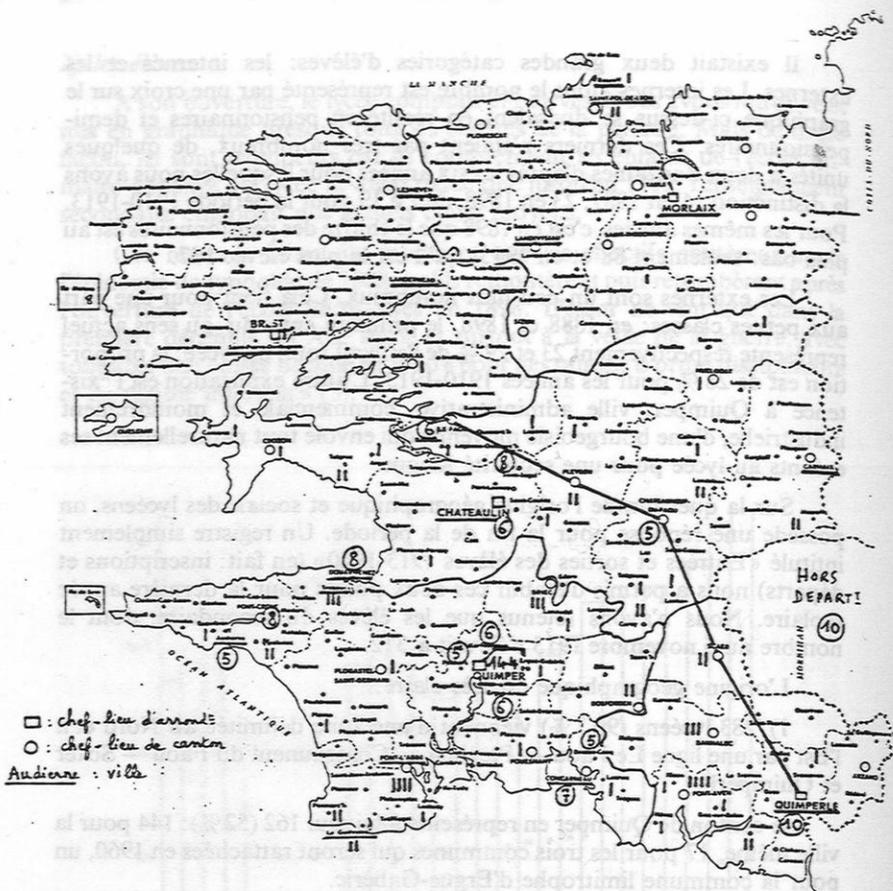
le canton de Quimper en représente à lui seul 162 (52 %): 144 pour la ville même, 17 pour les trois communes qui seront rattachées en 1960, un pour la commune limitrophe d'Ergué-Gabéric.

les autres cantons de l'arrondissement apportent 58 élèves dont les 6/7 de seulement quatre: Pont Croix (16), Concarneau (13), Douarnenez (11), Pont-l'Abbé (9)

l'arrondissement de Chateaulin fournit dans cette zone 40 élèves dont 31 pour les seuls cantons de Chateaulin (15), Chateauneuf du Faou (9), Le Faou (7); celui de Quimperlé en draine 24, dont 10 pour le canton de Quimperlé et 9 pour celui de Pont-Aven.

D'une manière générale, les élèves proviennent à 83 % des villes et chefs-lieux de canton (qui ne coïncident pas toujours) où se concentre l'activité économique et administrative et de la commune de Saint Ségat (8), canton de Chateaulin, où se trouve une importante poudrerie.

2) les 29 % (9,3 %) non issus de cette zone, viennent pour 10 de communes de l'arrondissement de Chateaulin (9) et de Quimperlé (1), pour 5 de l'arrondissement de Brest, pour 4 de l'arrondissement de Mor-



Origine géographique des lycéens en 1913

laix et pour 10 de l'extérieur du département, en majorité du Morbihan.

La profession des parents — habituellement celle du père — n'est pas indiqué dans 43 cas (14%). Les 269 cantons (86%) se répartiront ainsi:

— un peu de la moitié (139, près de 45%) relèvent de la fonction publique: en tête vient l'enseignement (53), avec un nombre de 36 instituteurs; à égalité (54) les autres secteurs de l'administration où dominent les Finances (18) les Postes (11) et les Ponts et Chaussées (9); 32 pères sont employés par l'armée: gendarmerie (4), armée de terre (13), marine (8, dont beaucoup de retraités), poudrerie (7 «agents techniques» et employés).

Il s'agit le plus souvent de postes de responsabilités (receveurs et percepteurs des finances, ingénieurs, chefs de division, officiers) mais on trouve aussi quelques employés et commis ainsi que des catégories du bas de la hiérarchie: 2 agents de lycée, un concierge, 2 cheminots, 3 facteurs.

— une vingtaine (19; 6%) exercent des professions libérales dont 7 dans le secteur de la médecine, 5 dans le notariat, 3 dans les assurances.

— une cinquantaine tire ses revenus du commerce: il s'agit en majorité de petits commerces familiaux (31) du secteur de l'alimentation et de quelques salariés de maisons plus importantes, mais on trouve aussi 7 négociants sans autre indication et 8 marchands de vin, grains, bois.

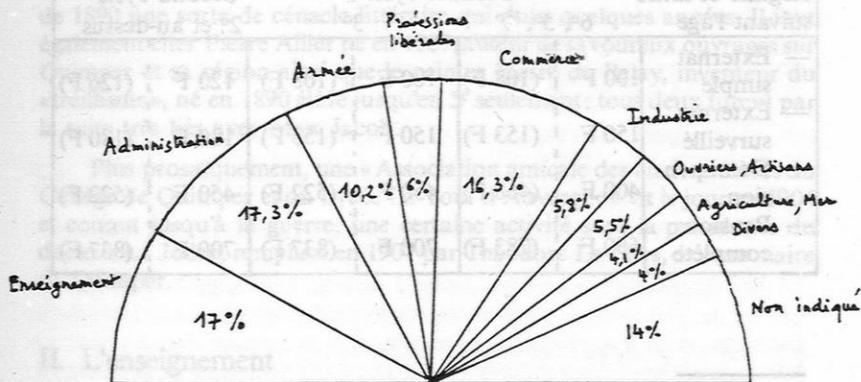
— une petite vingtaine (18, un peu moins de 6%) sont industriels ou entrepreneurs: la moitié sans précision, les auteurs sont minotiers, imprimeurs, ardoisiers, papetier, brasseur.

— ouvriers et artisans comptent pour 5,5% (17): un manœuvre et 3 ouvriers qualifiés; les artisans travaillent dans le bois, le bâtiment, l'habillement, le cuir.

— l'agriculture est représentée par 5 cultivateurs, 1 horticulteur et 1 jardinier; le monde maritime par 2 «syndics des gens de mer», 2 mareyeurs, 2 marins-pêcheurs (13, un peu plus de 4%).

— enfin 6 propriétaires et rentiers et 6 professions divers (4%).

Quelle que soit sa catégorie, l'entretien d'un lycéen représentait une lourde charge pour la plupart des familles. On trouvera ci-dessous les chiffres de 1886, 1902 et 1913.



Origine sociale des lycéens en 1913

1886

Régime et tarifs suivant l'âge	Division de grammaire et enseignement spécial	Division supérieure: (4)	Précisions:
— Externat simple	80 F	100 F	les externes de la division supérieure devaient en outre 50 F pour les conférences et ceux de l'enseignement spécial 15 F pour les manipulations (5) les pensionnaires «entretenus par la famille» payaient 60 F de moins (soit 540 F et 590 F)
— Externat surveillé	140 F	160 F	
— Demi-pension	375 F	425 F	
— Pension complète	600 F	650 F	

1902 et (1913)

Régime et tarifs suivant l'âge	Premier cycle				Second cycle	
	6°, 5°, 4°		3°		2° et au-dessus	
— Externat simple	100 F	(108 F)	100 F	(108 F)	120 F	(126 F)
— Externat surveillé	150 F	(153 F)	150 F	(153 F)	180 F	(180 F)
— Demi-pension	400 F	(468 F)	450 F	(522 F)	450 F	(522 F)
— Pension complète	650 F	(783 F)	700 F	(837 F)	700 F	(837 F)

(4) Voir plus loin le sens de ces distinctions.

(5) Des suppléments étaient également demandés pour: abonnement au couvert (10 F), achat de livres pour les bibliothèques des études (5 F) versés à l'entrée au lycée; correspondance avec les familles (1 F à 1 F 50), étrennes des gens de service (5 F), timbre de quittance (0 F 25) payés chaque année.

En eux-mêmes, ces chiffres ne signifient rien. Mais deux documents permettent de les replacer dans leur contexte :

— dans le compte-rendu de la séance du 13 avril 1899 du Conseil Général du Finistère, on peut lire que « les tarifs de pension (des collèges communaux du département) ne sont pas, comme dans les lycées, fixés à un chiffre immuable, trop onéreux pour la plupart des familles rurales; ils sont sujets à transaction et au besoin à révision »

— par ailleurs, l'enquête de 1913 sur la condition ouvrière et rurale fournit des éléments précis. A cette date, un charron quimpérois, travaillant 9 à 10 heures par jour (suivant la saison) gagnait 87,50 F par mois, soit 1050 F par an; un manœuvre était payé 66 F par mois; une jeune couturière 20 F.

Il y avait bien sûr, la possibilité de se présenter aux bourses : bourses d'État, bourses communales ou « bourses Massé » du nom d'un philanthrope quimpérois (1829-1910), mais celles-ci ne constituaient souvent qu'un appoint : le trousseau du pensionnaire posait fréquemment un sérieux problème aux familles, notamment aux mères. Néanmoins, les boursiers représentaient environ un quart des effectifs en 1887 et près d'un tiers en 1912. Les 94 boursiers de cette dernière année se répartissaient ainsi : pensionnaires 58 sur 139, demi-pensionnaires 8 sur 14, externes 28 sur 145.

Quelques élèves de cette période ont connu la célébrité. Au premier rang figure naturellement Max Jacob qu'il est inutile de présenter. Avec plusieurs autres, dont le très brillant Raoul Bolloré (mort à 20 ans) et René Villard, frère de celui mentionné plus haut, ils avaient fondé aux alentours de 1890 une sorte de cénacle littéraire qui dura quelques années. Il faut également citer Pierre Allier né en 1887, auteur de savoureux ouvrages sur Quimper et sa région ainsi que le peintre Pierre de Belay, inventeur du « treillisme », né en 1890 élève jusqu'en 5^e seulement; tous deux furent par la suite très liés avec Max Jacob.

Plus prosaïquement, une « Association amicale des anciens élèves du Collège de Quimper et du Lycée La Tour d'Auvergne » vit le jour en 1904 et connut jusqu'à la guerre, une certaine activité sous la présidence du docteur Le Jollec, remplacé en 1907 par Théodore Le Hars, devenu maire de Quimper.

II. L'enseignement

Tous les prospectus contiennent un paragraphe sur l'éducation, couvrant le développement de l'enseignement et de la vie scolaire en général.

Les propos sur l'éducation de 1887 et de 1913 sont assez semblables :

«L'éducation est le principal objet du chef de l'Établissement et son premier devoir. Tous les maîtres y concourent avec lui.

Par une discipline exacte, par ses conseils et ses encouragements, par une fermeté, sans rigueur comme sans faiblesse, l'Administration du Lycée s'efforce d'inspirer aux enfants l'amour du travail, le sentiment de la responsabilité et du devoir, le respect de soi-même, de développer en eux, en un mot, tous les sentiments honnêtes et généreux.

Indulgente pour les écarts imputables à l'insouciance naturelle de la jeunesse, elle réprime avec sévérité les manquements voulus et systématiques à la règle et n'hésite pas à éloigner du Lycée les jeunes gens qui, par leur paresse obstinée, leur mauvaise conduite risqueraient de compromettre le bon ordre ou la bonne marche des études dans la maison» (1913).

En 1892 et 1902 (le proviseur n'a pas changé), la religion est explicitement intégrée à cet objectif :

«L'éducation est l'objet de toute la sollicitude du chef de l'Établissement et de ses collaborateurs, au nombre desquels est un aumônier chargé de l'enseignement religieux et de la direction spirituelle des élèves...

La discipline est exacte, ferme et paternelle à la fois. Basée sur l'éducation, la religion et le travail, elle est la meilleure garantie des bonnes mœurs, des fortes études et du succès» (1892).

Mais venons-en à l'enseignement proprement dit. De 1886 à 1914, le lycée de Quimper connut trois situations pédagogiques.

A. En 1887, le lycée de Quimper offre trois types d'enseignement : l'enseignement primaire (une quarantaine d'enfants), l'enseignement secondaire classique (environ 170 élèves) et son parent pauvre, l'enseignement secondaire spécial (un peu plus de 80 élèves).

L'enseignement classique est réparti en trois divisions :

- la division élémentaire qui comprend deux années d'études, la 8^e et la 7^e (30 élèves)
- la division de grammaire (un peu plus de 60 élèves) qui correspond aux classes de 6^e, 5^e, 4^e.
- la division supérieure qui regroupe les classes de 3^e, 2^{de}, rhétorique et de philosophie pour les élèves qui se préparent au baccalauréat ès-lettres, et de mathématiques préparatoires et élémentaires (le lycée n'a pas de mathématiques spéciales) pour ceux qui se destinent au baccalauréat ès-sciences. Le baccalauréat conduit aux carrières libérales et aux écoles du gouvernement.

Outre cette sanction finale, il y a à la fin de chaque année, pour chaque classe un examen de passage dans la classe supérieure, avec

Enseignement classique				Enseignement spécial.	
Division Supérieure	Classes	bac lettres	bac sciences	74	0
	1 ^{re}	7			
	2 ^e	11	M. E. 21		
	3 ^e	9	M. P. 21		
Division de Grammaire		0		63	83
	4 ^e	16			
	5 ^e	25			
	6 ^e	22			
Division élémentaire		0		30	[0 : certificat d'études]
	7 ^e	12			
	8 ^e	18			

Primaire		37			

Répartition pédagogique en 1887

possibilité de rattrapage à la rentrée. Le succès à cet examen (c'est-à-dire une moyenne de 5/10) donne en outre à la fin de la 7^e, un certificat d'études secondaires élémentaires et à la fin de la 4^e, un certificat d'études de grammaire.

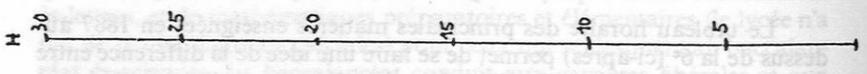
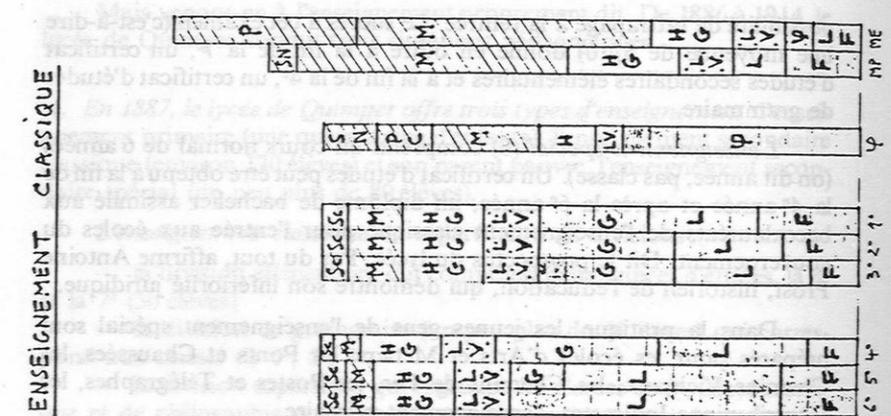
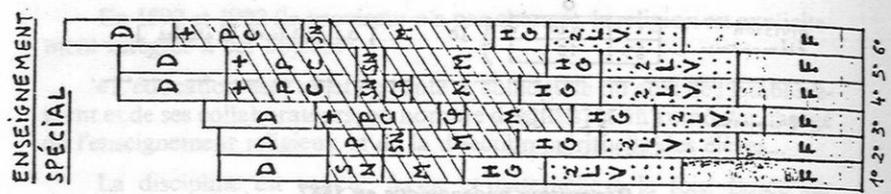
L'enseignement spécial (6) comprend un cours normal de 6 années (on dit année, pas classe). Un certificat d'études peut être obtenu à la fin de la 4^e année et après la 6^e année, un diplôme de bachelier assimilé aux baccalauréats de l'enseignement classique pour l'entrée aux écoles du gouvernement. Dit le prospectus du lycée. Pas du tout, affirme Antoine Prost, historien de l'éducation, qui démontre son infériorité juridique.

Dans la pratique, les jeunes gens de l'enseignement spécial sont préparés pour les écoles d'Arts et Métiers, les Ponts et Chaussées, les Chemins Vicinaux, les Chemins de Fer, les Postes et Télégraphes, les Contributions Indirectes, l'enseignement primaire.

Le tableau horaire des principales matières enseignées en 1887 au-dessus de la 6^e (ci-après) permet de se faire une idée de la différence entre ces deux enseignements. En elle-même, leur liste est révélatrice, mais par souci d'exactitude, nous avons calculé leur importance par rapport à la totalité des cours de la semaine.

(6) Les professeurs enseignaient pour partie dans les deux types d'enseignement.

MATIÈRES ENSEIGNÉES	
Français : F Latin : L ; Grec : G Philosophie : Ψ Morale : Mor. Droit : Da. Économie : E	Matières Littéraires 
Langues vivantes	Anglais Allemand Mathématiques : M Comptabilité : Cp Sciences : Sc. Phys-Chimie : P.C. Expériences P.C. : + Sc. Natu. : SN Hist. Natu. : H Dessin géom. : *
Matières Scientifiques 	Hist.-Géo : HG Histoire : H 1 ^{re} géo : g Dessin : D () Matière facultative



Horaire par matières en 1887

Dans l'enseignement classique :

— de la 6^e à la 1^{re}, sur 26-27 H de cours hebdomadaires, les matières littéraires (le français, mais surtout le latin et le grec) occupent 12-13 H, à peu de choses près la moitié de l'horaire, contre 2-3 H pour les matières scientifiques, 3 H pour l'histoire-géographie, 2 H pour les langues vivantes (anglais ou allemand).

— en Philosophie, matières littéraires et scientifiques sont à égalité : 9 H/8 H

— Par contre, dans les deux classes de mathématiques, où il y a plus de cours, les sciences se taillent la part du lion, surtout en mathématiques élémentaires (plus de la moitié de l'horaire), les matières littéraires étant réduites à la portion congrue.

Dans l'enseignement spécial, où il faut compter 30 à 35 H de cours, la répartition des matières est plus équilibrée : le français occupe en moyenne 5 à 6 H, les langues vivantes 5 H (on apprend l'anglais et l'allemand), l'histoire-géographie 2-3 H. Les matières scientifiques prennent une part croissante, passant de 5 H à près de 12 H ; à noter qu'elles comprennent des exercices en laboratoire et sont complétées par des promenades scientifiques et des visites d'usines. Le dessin qui occupe 4 H est ici une matière comme une autre avec une part de dessin géométrique.

Examinons maintenant les « matières secondaires » :

— Le dessin existait aussi dans l'enseignement classique : 2 H de la 6^e à la Philosophie, dessin d'imitation ; nous n'avons pas trouvé l'horaire pour les classes de mathématiques où il était peut-être supérieur et comprenait sans doute du dessin géométrique.

— La gymnastique était considérée comme un exercice d'hygiène ou comme des jeux de récréation plus élaborés. Il y en avait 3 H par semaine. Elle était complétée pour les plus grands élèves par des exercices militaires (comprenant le tir à la carabine et au fusil de guerre en fin de période : n'oublions pas que nous sommes après la défaite de 1870).

— la musique vocale (1 H).

Gymnastique et musique vocale sont gratuites. Par contre, les cours d'escrime et de musique instrumentale (violon, piano), sont à verser au chapitre des arts d'agrément et donc payants.

Il faut mettre à part l'instruction religieuse (1 H).

Elle est facultative, le lycée suit le vœu des familles.

L'enseignement catholique, placé sous la surveillance de l'autorité diocésaine, « est confié à un aumônier qui, en dehors des instructions générales du dimanche à la chapelle, fait chaque semaine des conférences religieuses et des catéchismes préparatoires aux communions. Les externes sont admis à ces conférences et catéchismes qui donnent lieu à des

compositions trimestrielles et aux mêmes récompenses que les autres facultés. Les internes entendent la messe le jeudi, et le dimanche la messe et les vêpres. La prière est faite matin et soir dans chaque étude. Les protestants sont conduits au temple.

Il est rendu compte aux parents par les bulletins trimestriels, de la manière dont leurs enfants remplissent leurs devoirs religieux.

Ce texte est extrait du prospectus de 1892, plus complet que ceux de 1886 et 1902. En 1913, il n'est plus question de culte protestant et le passage sur l'enseignement catholique est plus vague. Une chose est claire toutefois: du fait de la séparation de l'Église et de l'État, l'instruction religieuse est devenue payante:

«Une rétribution supplémentaire fixée à 10 F 35 par an est demandée pour le culte et l'instruction religieuse. Les élèves faisant leur première communion doivent, en outre, une somme de 20 F pour frais divers afférents à cette cérémonie et comprenant notamment la fourniture des cierges, gants, cravates, brassards».

Tout cet enseignement ne pouvait pas tenir dans les 20 heures de cours hebdomadaires prévus par les instructions. En effet il n'y avait classe que de 8 H à 10 H et de 14 H à 16 H pendant cinq jours, le jeudi faisant alors office de mercredi.

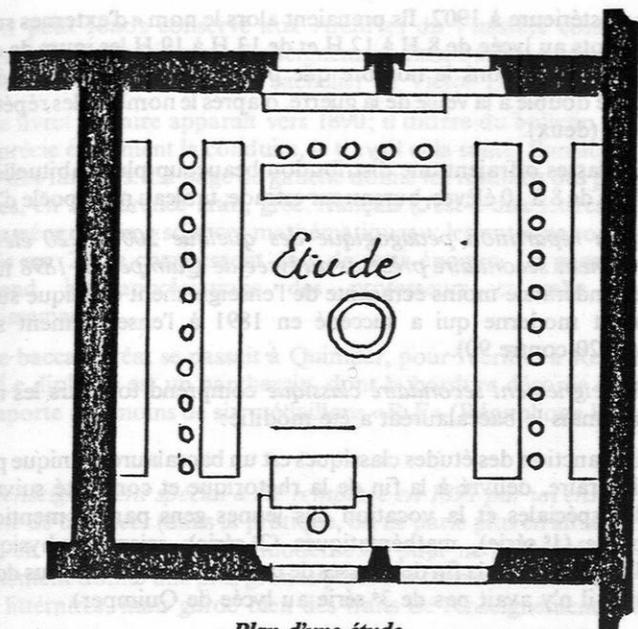
On prenait donc ce qui manquait sur le temps d'étude qui était bien plus long: 7 à 8 H réparties en quatre ou cinq séances pour une journée qui commençait à 5 H en été, 5 H 30 en hiver (heure solaire) pour s'achever à 20 H 30 ou 21 H 30. C'est la deuxième étude du matin (10 H à midi les jours ordinaires, plus tôt le jeudi) que l'on utilisait pour l'instruction religieuse, le dessin, la musique vocale, la gymnastique et les exercices militaires c'est-à-dire les matières un peu particulières..., mais aussi pour les langues vivantes dans certaines classes (probablement celles de l'enseignement spécial).

Malgré cette ponction de quelques heures tout au long de la semaine, le temps d'étude restait largement majoritaire par rapport au temps de classe.

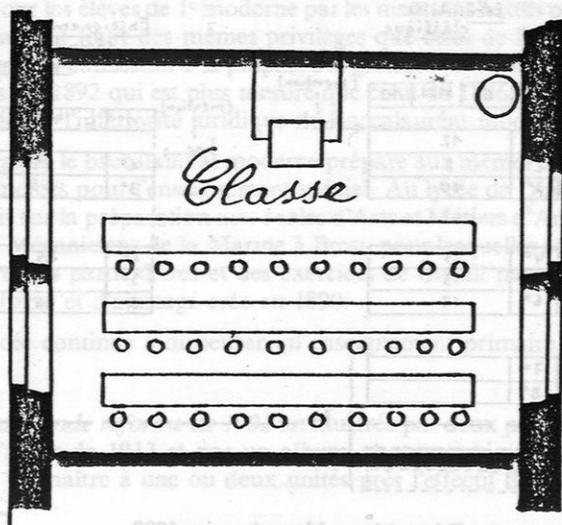
Le plan des salles d'étude était assez particulier comme le montre le dessin ci-contre.

L'étude est l'endroit où le pensionnaire conserve ses livres et ses cahiers, à une place fixe et où il travaille, encadré par des professeurs adjoints et des répétiteurs. Au mur, des bibliothèques, dont les ouvrages pouvaient être consultés pendant les études «libres».

Les externes pouvaient y être admis en échange d'une contribution qui était de 60 F par an en 1886, de 45 à 60 F suivant le cycle dans la



Plan d'une étude



Plan d'une classe

période postérieure à 1902. Ils prenaient alors le nom « d'externes surveillés », présents au lycée de 8 H à 12 H et de 13 H à 19 H les jours de classe. Nous n'en connaissons le nombre que pour 1887 (25 à 30); ils étaient peut-être le double à la veille de la guerre, d'après le nombre des répétiteurs d'externat (deux).

Les classes offraient une distribution beaucoup plus habituelle: longues tables de 8 à 10 élèves, bureau sur estrade, tableau noir, poêle d'angle.

B. La répartition pédagogique des quelque 200 à 220 élèves de l'enseignement secondaire présents au lycée de Quimper en 1898 montre une prépondérance moins écrasante de l'enseignement classique sur l'enseignement moderne qui a succédé en 1891 à l'enseignement spécial (environ 120 contre 90).

L'enseignement secondaire classique comprend toujours les mêmes divisions, mais le baccalauréat a été modifié:

« La sanction des études classiques est un baccalauréat unique pour la partie littéraire, délivré à la fin de la rhétorique et complété suivant les aptitudes spéciales et la vocation des jeunes gens par les mentions de philosophie (1^e série), mathématiques (2^e série), sciences physiques et naturelles (3^e série) à la fin des classes de même nom » (prospectus de 1892; en réalité, il n'y avait pas de 3^e série au lycée de Quimper).

Enseignement secondaire classique				Enseignement secondaire moderne							
Div. Sup.	4 ^o	6	M.El.	10	(mention) ↓ bac.	(mention) ↓ bac. →	1 ^o	L	4	Se. /	
46	Rh.	12				2 ^o	11				
	3 ^o	10				3 ^o	23				
Gram	4 ^o	13				4 ^o	25				
43	5 ^o	13				5 ^o	11				
	6 ^o	17				6 ^o	16				
Div. Elem.	7 ^o										
	8 ^o										
Prim.	Prép										
	Enf										
				74							

Répartition pédagogique en 1898

Un petit fonds conservé aux Archives du Finistère contient deux intéressantes illustrations de l'enseignement classique de cette période : le livret scolaire et le diplôme de bachelier de Victor Doudet (7).

Le livret scolaire apparaît vers 1890 ; il diffère du bulletin trimestriel qui apprécie également la conduite, le travail et la santé. Son achat est à la charge des familles. La page de gauche donne les résultats des principales matières, en l'occurrence latin, grec, français (c'est-à-dire lettres), anglais, histoire-géographie, « sciences mathématiques » ; les notes ne sont plus sur 10 mais sur 20, le changement date de cette époque. La page de droite comprend les appréciations des professeurs et celle du chef d'établissement.

Le baccalauréat se passait à Quimper, pour l'écrit et à Rennes pour l'oral. Le diplôme est un parchemin, dont la bordure décorée de palmes, ne comporte pas moins de six médaillons « R.F » (République Française).

L'enseignement spécial a été remplacé en 1891 par un enseignement moderne de 6 années (dans la pratique, on ne parle plus en années mais en classes, en ajoutant toujours « moderne »... pour ne pas confondre). Cet enseignement donne une plus grande place à la formation théorique et aux études littéraires, mais garde bien des traits de l'enseignement spécial.

La sanction de l'enseignement moderne est également un baccalauréat unique délivré à la fin de la seconde moderne et complété l'année suivante pour les élèves de 1^e moderne par les mentions lettres ou sciences. Ce baccalauréat jouit des mêmes privilèges que celui de l'enseignement classique pour l'admission à la plupart des grandes écoles de l'État. Dit le prospectus de 1892 qui est plus mesuré que celui de 1886. Mais Antoine Prost confirme l'infériorité juridique du baccalauréat moderne.

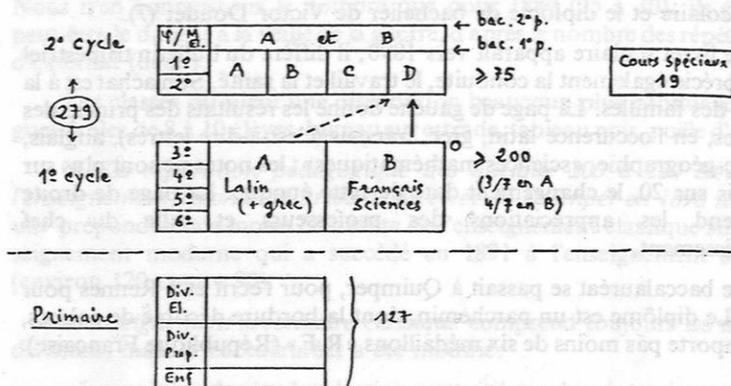
En réalité, le baccalauréat moderne prépare aux mêmes carrières que celles énumérées pour l'enseignement spécial. Au lycée de Quimper, l'accent est mis sur la préparation aux écoles d'Arts et Métiers d'Angers et des Apprentis Mécaniciens de la Marine à Brest, pour lesquelles sont assurés des conférences particulières et des exercices de travail manuel dans un atelier de forge et d'ajustage créé en 1890.

Le lycée continue à dispenser un enseignement primaire.

C. *La grande réforme de 1902* est illustrée par deux prospectus, l'un de 1902, l'autre de 1913 et par un album photographique de 1912 qui permet de connaître à une ou deux unités près l'effectif des classes.

(7) Il devint par la suite Contrôleur des Contributions Directes. Il était cousin germain de l'écrivain Louis Hémon.

Enseignement Secondaire



Répartition pédagogique en 1912

L'enseignement dispensé au lycée est divisé en trois périodes :

— un cours d'études primaires de 5 ans, à trois niveaux, dont le dernier est l'enseignement élémentaire ainsi enlevé à l'enseignement secondaire. Celui-ci est divisé en deux cycles qui constituent les 2^e et 3^e périodes.

— le premier cycle comprend les classes de 6^e, 5^e, 4^e et 3^e, séparées en deux divisions A et B.

Dans les divisions A, les langues anciennes occupent une grande part: latin dès la 6^e et grec facultatif à partir de la 4^e.

Les divisions B comprennent plus de français et de sciences.

A la fin de ce cycle qui forme un tout complet et permet aux élèves d'entrer dans une carrière active à 15 ou 16 ans, un certificat d'études secondaires peut être délivré à ceux qui l'ont mérité, suivant délibération des professeurs.

— le second cycle comprend les classes de 2^e, 1^o, Philosophie et Mathématiques.

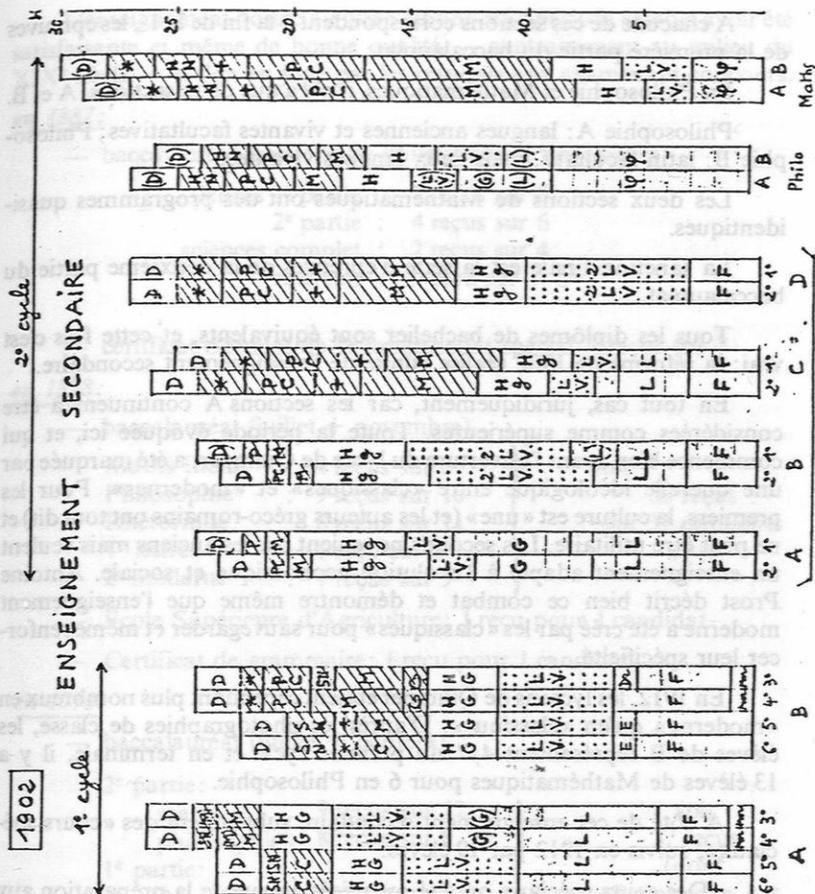
En seconde et première, il y a 4 sections dont 3 ont le latin pour base commune:

A: latin — grec — une langue vivante.

B: latin — deux langues vivantes.

C: latin — sciences — une langue vivante.

D: sciences — deux langues vivantes.



MATIÈRES ENSEIGNÉES

<p>Francais : F Latin : L ; Grec : G Philosophie : ψ Morale : Ma Droit : D. Ecriture : E</p>	<p>Anglais Allemand</p>	<p>Calcul : C Mathématiques : M Comptabilité : Cp Sciences : Sc. Phys.-Chimie : P.C. Expériences P.C. : + Sc. Nat. : SN Hist. Nat. : H Dessin géom. : *</p>	<p>Hist.-Géo : HG Histoire : H 1^{re} Géo : \varnothing Dessin : D</p>
<p>Matières Stimulus</p>	<p>Langues vivantes</p>	<p>Matières Scientifiques</p>	<p>Matière facultative</p>

Horaire par matières selon la réforme de 1902

A chacune de ces sections correspondent à la fin de la 1^e, les épreuves de la première partie du baccalauréat.

En Philosophie et Mathématiques, il n'y a que deux sections, A et B.

Philosophie A: langues anciennes et vivantes facultatives; Philosophie B: latin facultatif, mais deux langues vivantes.

Les deux sections de Mathématiques ont des programmes quasi-identiques.

La sanction finale est la série d'épreuves de la deuxième partie du baccalauréat.

Tous les diplômes de bachelier sont équivalents, et cette fois c'est vrai: la réforme de 1902 réalise l'unité de l'enseignement secondaire.

En tout cas, juridiquement, car les sections A continuent à être considérées comme supérieures. Toute la période évoquée ici, et qui commence bien avant l'ouverture du lycée de Quimper, a été marquée par une querelle idéologique entre «classiques» et «modernes». Pour les premiers, la culture est «une» (et les auteurs gréco-romains ont tout dit) et ne peut être utilitaire. Les seconds ne renient pas les anciens mais veulent un enseignement adapté à l'évolution économique et sociale. Antoine Prost décrit bien ce combat et démontre même que l'enseignement moderne a été créé par les «classiques» pour sauvegarder et même renforcer leur spécificité.

En 1912, les lycéens de Quimper étaient cependant plus nombreux en «moderne» qu'en «classique». D'après les photographies de classe, les élèves de B représentent 4/7 du premier cycle et en terminale, il y a 13 élèves de Mathématiques pour 6 en Philosophie.

A côté de cet enseignement secondaire subsistaient des «cours spéciaux», suivis en 1912 par 19 élèves.

«Des cours spéciaux ont été organisés en vue de la préparation aux écoles d'Arts et Métiers, d'Agriculture, des Apprentis Mécaniciens de la Marine, au Surnumérariat des Postes et Télégraphes, des Contributions indirectes, au concours des agents-voyers.

Un atelier est réservé aux élèves du cours des Arts et Métiers; sous la direction d'un maître mécanicien expérimenté, ils prennent l'habitude d'exécuter convenablement une pièce de fer, d'après un croquis donné. Une forge est annexée à l'atelier.

Depuis la rentrée d'octobre 1911, les candidats aux Postes et Télégraphes peuvent acquérir, au moyen d'exercices pratiques, les connaissances qui sont au nombre des matières facultatives du concours (prospectus de 1913).

L'enseignement donné au lycée durant cette période semble avoir été satisfaisante et même de bonne qualité — contrairement au milieu du XIX^e siècle — si l'on en juge par les résultats aux examens et concours.

en 1887:

— baccalauréat (sessions de juillet/août et novembre)

lettres 1^e partie : 7 reçus sur 8

2^e partie : 4 reçus sur 6

sciences complet : 2 reçus sur 4

restreint : 0 reçu sur 1

— certificat d'études de l'enseignement spécial: 6 reçus sur 7

en 1898:

— baccalauréat (juillet + novembre)

Maths-Elem : 4 reçus sur 5

Philosophie : 9 reçus sur 10

Rhétorique : 8 reçus sur 11

1^e lettres : 1 reçu sur 2

2^e moderne : 7 reçus sur 9

soit

30 reçus

sur 37 candidats

81%

— École Supérieure d'Agriculture: 1 reçu pour 1 candidat

— Certificat de grammaire: 1 reçu pour 1 candidat.

en 1913:

— baccalauréat (juillet + octobre)

2^e partie:

maths : 9 reçus sur 12

philosophie : 8 reçus sur 9

1^e partie:

A : 2 reçus sur 2

B : 4 reçus sur 4

C : 5 reçus sur 6

D : 9 reçus sur 13

soit

37 reçus

(dont

8 mentions AB

et 1 TB)

sur 46 candidats

(80%)

— École Nationale des Arts et Métiers d'Angers:

2 reçus sur 5 candidats

— Surnumérariat des Postes et Télégraphes:

aucun reçu pour 1 candidat

— Certificat d'Études Primaires Supérieures:

1 reçu pour 2 candidats.

III. La vie quotidienne

En dehors de l'enseignement, elle varie considérablement suivant que l'on est pensionnaire, demi-pensionnaire ou externe. Nous parlerons essentiellement des premiers dont la situation est plus originale et sur lesquels la documentation est plus abondante.

A. Les pensionnaires

Pour la commodité de l'exposé, nous avons distingué des rubriques.

1) le trousseau

Il occupe une large place dans les prospectus et constitue un grand souci pour la plupart des familles.

Il y a d'abord l'uniforme de drap bleu, fourni par le lycée qui le fait confectionner par son tailleur et son chapelier attitrés. En 1886, il relève assez de la tenue militaire : capote, tunique, képi. Mais, très rapidement (dès le prospectus de 1892), il prend une allure plus civile : pélerine, veston — redingote en rhétorique — avec palmes dorées au col et boutons du lycée, cravate, casquette avec palmes également. Le prospectus de 1913 y ajoute des gants noirs. Tous les internes ne le portent pas. En effet, il existe deux catégories de pensionnaires : ceux habillés par le lycée et ceux habillés par la famille. Ces derniers n'ont qu'un seul uniforme, d'ailleurs incomplet (il ne comprend pas le manteau) au lieu de deux et doivent donc avoir des vêtements civils en nombre suffisant pour n'être jamais obligés de le mettre à l'intérieur de l'établissement.

Cet uniforme fait partie d'un trousseau entretenu par le lycée (qui emploie plusieurs lingères) dont toutes les pièces sont marquées au numéro de l'élève par du coton ou de l'encre rouges.

Les élèves habillés par la famille ont un trousseau plus sommaire qu'ils doivent ramener chez eux aux grandes vacances et rapporter en parfait état.

L'examen du trousseau au fil des prospectus est à la fois intéressant et amusant.

En ce qui concerne la tenue de jour, les chemises de couleur sont interdites tout au long de la période ; on voit arriver le béret, les bretelles (la ceinture n'est pas autorisée). Les chaussures, entretenues et cirées par le lycée, qui possède une cordonnerie, occupent une grande importance ; elles passent de la « forme brodequin » aux bottines à lacets.

Pour dormir, l'élève porte une chemise de nuit et un bonnet, mais celui-ci disparaît rapidement. La dimension des draps est assez impressionnante : de 3,50 - 3,70 m × 2,10 - 2,20 m (près de 8 m² !)

La trousse de toilette ne comporte pas moins de quatre brosses et peignes (brosse à cheveux, brosse à peignes, démêloir, peigne fin).

Cette importante accordée aux problèmes capillaires est confirmée par le prospectus de 1913 qui signale qu'un coiffeur est mis gratuitement à la disposition des internes. La brosse à dents apparaît en 1892. La toilette est essentiellement limitée au visage. Pour le reste du corps, l'évolution est lente, quoique positive:

1886: «les élèves prennent des bains de pieds deux fois par mois et des bains entiers quand leur santé le demande»

1902: «le lycée possède une salle de bains qui permet de donner fréquemment aux élèves des bains de pieds et des bains complets»

1913: «une installation complète de bains-douches permet de faire suivre à tous les pensionnaires le régime hydrothérapique qui convient à leur constitution». A cet effet, le trousseau s'enrichit d'un caleçon de bains.

On le voit, le bain ou la douche ont un côté médical. Pour ce qui est de la santé proprement dite (8), deux médecins sont attachés à l'établissement. Une fois par jour, l'un d'eux visite les malades à l'infirmerie, en compagnie du proviseur; une infirmière est chargée d'appliquer ses prescriptions. Un dentiste vient régulièrement. Consultations et médicaments sont gratuits, sauf pour les affections chroniques dont les remèdes (huile de foie de morue, quinquina) sont à la charge des familles.

2) l'internat

Mais, sauf maladie, le quotidien du pensionnaire, c'est l'internat, c'est-à-dire la vie collective sous une surveillance constante.

On trouvera ci-après le tableau officiel de la journée et même de la semaine du pensionnaire en 1887.

Divers indices glanés au fil des documents antérieurs à 1914 et un tableau similaire dressé pour 1932 grâce aux témoignages d'anciens élèves montrent, d'une part que ce «planning» est applicable au cas quimpérois et d'autre part qu'il n'y a pas de changement tout au long de la période.

C'est un roulement de tambour qui marque les changements d'activités et de lieux, le plus souvent accompagnés d'une mise en rangs rapidement silencieuse.

(8) Un certificat de vaccine est exigé pour l'admission au lycée.

	Jours ordinaires	Jeudi	Dimanche
21 ^h	Veillée facultative (T ₁ ¹⁰)		Retenue - Coucher
20 ^h	Souper et coucher Récration	Souper - Coucher	Souper
19 ^h	ETUDE	ETUDE	ETUDE
18 ^h			
17 ^h			
16 ^h	Gôter et récréation	Gôter - Récreat.	Gôter - Récreat.
15 ^h	CLASSE	PROM. ETUDE *	PROM. ETUDE *
14 ^h	ETUDE	Inspection Habillemt	Inspection Habillemt
13 ^h	Récration	Récration	Vêpres
12 ^h	Diner	Diner	Diner
11 ^h	ETUDE	ETUDE	ETUDE
10 ^h	Récration	Récration	Récration
9 ^h	CLASSE	ETUDE Musique vocale Gymnastique	ETUDE Messe
8 ^h	Médecin - Déjeuner - Récreat.	Méd. - Déj. - Récr.	Méd. - Déj. - Récr.
7 ^h	ETUDE	ETUDE	ETUDE
6 ^h	Lever - Toilette	Lever - Toilette	Lever - Toilette
5 ^h	Lever - Toilette		

↑
S
O
R
T
I
E
↓

* c'est à dire "retenue"

HIVER ÉTÉ

OBSERVATIONS

- Sur le temps de l'étude de 10 H à midi sont prélevées les heures consacrées à l'instruction religieuse, au dessin, à l'écriture, aux conférences et répétitions, aux langues vivantes dans certaines classes, à la musique vocale, à la gymnastique et aux exercices militaires.
- Les leçons d'arts d'agrément se donnent pendant les récréations; elles ont lieu aussi le jeudi pendant l'étude du soir.

La journée moyenne d'un pensionnaire en 1887

Lieu symbolique du pensionnaire, le dortoir, où il passe d'ailleurs le tiers de sa vie d'interne. Le coucher obéit à un certain rituel : alignement au bas des escaliers, montée silencieuse, attente au pied du lit (fait par les agents), signal du maître d'internat pour les préparatifs du coucher qui doit s'effectuer rapidement. En 1913, des innovations matérielles apparaissent : des sommiers métalliques remplacent les chassiss de bois et chaque élève dispose d'une chaise. Mais il est toujours interdit de parler et de lire, on peut seulement rêver, penser à la famille, aux vacances, éventuellement au travail... Le dortoir est sans doute le lieu le plus contrôlé du lycée : un surveillant d'internat y passe la nuit dans un box fermé de rideaux, un garçon d'étage est à proximité et un veilleur y passe plusieurs fois par nuit.

Autre lieu symbolique, le réfectoire. Le cérémonial d'installation ressemble assez à celui du coucher. Ici non plus, on ne parle pas ou à voix basse. « La nourriture est saine, variée, soignée » disent tous les prospectus. La boisson est de l'eau ou pour les plus grands un mélange de vin et d'eau, préparé dans un local appelé « l'abondance ». Les plats sont apportés par le « guichet », sas entre la cuisine et le réfectoire proprement dit. Aucune possibilité de se laver les mains, sinon à partir de 1912, à condition que le projet d'installation d'un lavabo à l'entrée de chaque réfectoire (décembre 1911) ait été réalisé.

La cour de récréation constituait tout de même, malgré la présence vigilante des surveillants, un espace de liberté. Là évidemment, on pouvait parler, crier, courir, jouer. Dans ses prospectus, l'administration affirme encourager les jeux et les exercices physiques. Le plus en faveur, au moins à partir des environs de 1900 est le football pratiqué au moyen de petites balles, mais des photographies du début du siècle montrent que les billes avaient aussi des partisans.

3) *les contacts avec l'extérieur*

Cet univers n'était pas totalement clos. Les pensionnaires avaient quelques contacts avec l'extérieur.

Toutes les classes comprenaient une part d'externes et de demi-pensionnaires. Par ces intermédiaires parvenaient aux internes des nouvelles du dehors et même (en cachette) quelques achats. Mais les relations n'étaient sans doute pas très poussées, pour des raisons pratiques (peu de temps ensemble) et socio-culturelles entre ces catégories d'élèves.

Il y avait aussi le courrier, sans doute peu fréquent et le parloir aux récréations de midi et de 16 heures, mais les lettres (contrôlées avant remise) comme les visites étaient limitées aux parents, aux correspondants et aux personnes autorisées.

Il y avait enfin, sauf punition, deux sorties par semaine : le jeudi et le

dimanche après-midi, voire le dimanche entier pour certains. Pour la majorité, c'était la promenade précédée de l'habillement et de l'inspection (par le proviseur), qui les conduisait en rangs jusqu'à quelques lieux traditionnels où leur était laissé un peu de liberté : Ty Mamm Doue sur la vieille route de Locronan, Ergué-Armel ou le Chemin du halage au bord de l'Odet. Les footballeurs partaient s'entraîner ou disputer un match. Quelques privilégiés se rendaient chez leurs parents (des quimpérois étaient pensionnaires) ou chez leur correspondant, avec toutefois quelques conditions : ils devaient être pris et ramenés au lycée ; ils ne devaient pas quitter leur uniforme, ni se promener seuls en ville, ni fumer, ni aller au café.

Les vacances constituaient naturellement le grand contact avec l'extérieur. Outre les deux mois d'été, bien plus tardifs que de nos jours (en gros du 31 juillet au 1^{er} octobre), il y avait les petites vacances du jour de l'An et de Pâques, qualifiées de « congés extraordinaires ». Elles ne duraient que quelques jours — par exemple, du jeudi matin 30 décembre au jeudi soir 6 janvier pour le Nouvel An — et pouvaient être raccourcies pour faute grave comme on le verra plus loin.

4) les distractions

L'administration s'efforçait d'égayer quelque peu la vie des internes. Peut-être eut-elle cette attitude dès l'ouverture du lycée, mais nous ne possédons de renseignements que pour le XX^e siècle.

Une association sportive fut créée en 1903 : « l'Union Sportive du Lycée de Quimper ». Sa principale activité était le football. L'entraînement, commencé ou entretenu dans la cour du lycée, se perfectionnait le jeudi et le dimanche en des endroits variables selon les années : en 1912, une prairie louée à Ergué-Armel ; en 1914, un terrain de manœuvre de l'armée. Des compétitions avaient lieu et quelques résultats nous sont parvenus au travers des documents administratifs. En 1906, l'équipe du lycée écrasa celle des militaires du 118^e par un 5 à 1 sans appel ; la même année eut lieu le premier match avec déplacement, il opposa les lycéens de Quimper à ceux de Brest, mais la rencontre se solda par un 0 à 0 ; en décembre 1911, Quimper est vainqueur de Brest (score non précisé).

D'autres sports étaient également pratiqués au lycée : l'escrime comme il a été mentionné plus haut, le tennis d'après une photographie et peut-être la boxe française. On a dit précédemment que les exercices gymnastiques et militaires comportaient le tir à la carabine et au fusil de guerre : une Société de Tir, animée par un capitaine du 118^e, fut créée en 1907.

Mais on se souciait aussi d'activités culturelles. Les programmes comprenaient la musique vocale, mais une chorale fut créée début 1912 ;

piano et violon étaient payants. Le conseil de discipline du 29 mars 1912 note, avec une certaine auto-satisfaction :

« Nous leur avons procuré d'autre part des distractions capables de leur faire aimer le lycée et d'éveiller en eux des sentiments délicats ou généreux. Ils ont assisté à une conférence faite par M. Jacquelin, professeur de 3^e sur « l'esprit bourgeois : M. Homais », à un concert organisé au théâtre par des artistes de Lorient. Enfin la fête donnée au lycée les 16 et 17 mars a été couronnée d'un plein succès et a encore resserré les liens qui unissaient maîtres, élèves et familles. Ces sortes de récréations littéraires sont éminemment propres à égayer la vie de l'internat et, en même temps qu'elles inspirent aux élèves le goût de l'art, qu'elles les exercent à bien dire, elles leur rendent plus légère la discipline et plus doux le travail » (9).

Dans le même ordre d'idées, les élèves sont incités à lire de la bonne littérature. La chasse est donc faite aux romans policiers et autres Nick Carter « peu propres à former le jugement et le style » (Conseils de décembre 1911 et décembre 1913). Les journaux sont interdits au lycée, au nom de la neutralité politique.

5) la discipline

On trouvera ci-après un « tableau des moyens de discipline et d'encouragement employés dans les lycées » en 1887.

Sa lecture est suffisamment explicite pour ne pas y ajouter de commentaire. On a vu qu'un Conseil de Discipline avait fait son apparition au Lycée pendant l'année 1903-1904. Le tableau de la première partie en indique la composition.

Les séances ordinaires avaient lieu à la fin de chaque trimestre, des réunions extraordinaires étant prévues pour les manquements graves. Les premières décernent les Tableaux d'Honneur et les Félicitations, les secondes infligent les avertissements, les blâmes et les exclusions. A partir de 1910, les élèves félicités ou blâmés sont introduits devant le Conseil de Discipline.

Nous ne possédons que le registre de la période 1909-1914, le premier ayant disparu. Pour les années qui précèdent la guerre, la moyenne des élèves donnant satisfaction s'établit entre 60 et 65 % : les élèves félicités se situent entre 30 et 50, les tableaux d'honneur varient de 170 à 190. A noter la possibilité de capitaliser les heures : ainsi en 1907 une « mise à l'ordre du jour » valait 4 heures, échangeables contre une même durée de retenue.

Le Conseil du 29 mars 1912 donne une idée d'un trimestre ordinaire.

(9) Le conseil du 3 avril 1914 est pratiquement identique (conférences, théâtre, fête).

PUNITIONS .

- 1° Mauvaise note.
- 2° Retenue, avec tâche extraordinaire, pendant une partie de la récréation
- 3° Retenue, avec tâche extraordinaire, pendant une partie du temps destiné à la promenade.
- 4° Exclusion momentanée de la classe ou de la salle d'études, avec renvoi devant le proviseur.
- 5° Privation de sortie chez les parents.
- 6° Exclusion du lycée

N. B. Les quatre premières punitions peuvent être prononcées par le censeur, les professeurs, les surveillants généraux et les maîtres-répétiteurs; les deux dernières ne peuvent l'être que par le proviseur.

RÉCOMPENSES.

- 1° Bonne note.
- 2° Mise à l'ordre du jour de la classe ou de l'étude.
- 3° Satisfecit de 3°, de 2° et de 1^{er} ordre.
- 4° Sortie de faveur.
- 5° Prix accordé en échange d'un certain nombre de satisfecit.
- 6° Inscription au tableau d'honneur.
- 7° Prix décernés à la distribution solennelle de la fin de l'année scolaire.

Il est fait mention, dans les bulletins trimestriels adressés aux familles, des récompenses accordées et des punitions infligées aux élèves. (Arrêté ministériel du 7 avril 1854.)

«Aucun incident ne s'est produit pendant ce trimestre, qui est souvent le plus difficile au point de vue disciplinaire. Nous n'avons eu à noter que quelques faits isolés sans conséquence pour la marche générale du lycée: bavardages en étude ou au dortoir, taquineries à l'égard de camarades, répliques qui sont plutôt le résultat d'une mauvaise éducation première que marque de mauvais esprit».

Mais bien évidemment, des accidents se produisaient de temps à autre. Ils provoquaient une certaine effervescence au lycée et entraînaient dans les plus brefs délais une réunion extraordinaire du Conseil de Discipline.

Voici un résumé des «affaires» de la période 1910-1914.

En février 1910, un élève de seconde s'offrit deux escapades: d'abord un voyage à Lorient pour assister à un match de football alors que ses parents l'attendaient à Plozevet, leur inquiétude lui fut fatale; et peu après au retour d'un dimanche familial, un crochet de deux jours par Douarnenez pour y fêter le Carnaval. Sanction: un avertissement et deux jours de retenue aux vacances de Pâques.

Quelques semaines plus tard, un autre élève de seconde, non content d'avoir laissé traîner une jambe sur le passage d'un surveillant d'internat, répondit «je m'en fous» au professeur de français qui le mettait à la porte pour n'avoir pas lu *Andromaque*. Peine légère: un jour de retenue.

La promenade du jeudi 16 juin fut marquée par l'échappée de 28 internes du second cycle à la hauteur du bourg d'Ergué-Armel; les cafés de la petite agglomération en bénéficièrent largement. Le retour au lycée manqua nettement de dignité et de discrétion. Deux jours plus tard, 10 des coupables comparurent devant le Conseil qui prononça deux exclusions définitives, deux avertissements et trois pertes de prix.

En octobre 1910, peu après la rentrée, les préparatifs pour le départ en promenade se muèrent en parodie de la revue du proviseur et se terminèrent par des cris séditieux à l'encontre de celui-ci et du censeur: «il faut les brûler en effigie». Verdict du Conseil: une exclusion définitive (pour les cris) et une exclusion de 8 jours, assortie d'un avertissement et de 3 jours de retenue au Nouvel An (pour la parodie).

Les deux années suivantes se déroulèrent sans incident notable.

Fin novembre 1913, une séance extraordinaire examina le cas d'un élève de seconde dont le dossier était assez lourd aux critères de l'époque. Surpris à lire les «Contes» de La Fontaine (les «Fables», passe encore...) en classe d'Anglais, il en rajouta au cours d'une promenade: obscénités, imitation d'ivrogne, sifflements sur deux filles. L'accusé nia ce dernier point, mais l'ensemble lui valut 4 jours de retenue aux vacances du Nouvel

An, un avertissement et une demande de transfert de bourse dans un autre lycée (qui fut celui de Brest).

Perturber l'ordre était risqué, mais ne *rien* faire était tout aussi dangereux: en juillet 1914, un épicurien chevronné fut renvoyé «pour paresse persistante».

B. Les demi-pensionnaires

Ils n'étaient pas nombreux ainsi qu'on l'a vu dans la première partie. Sans doute s'agissait-il d'élèves résidant un peu loin du lycée ou n'ayant pas chez eux de bonnes conditions de travail (logement, activité des parents...).

Quoiqu'il en soit leur situation se rapprochait beaucoup de celle de la catégorie précédente. «Ils jouissent de tous les avantages de l'internat» disent les prospectus (10). S'ils ne portaient pas d'uniforme — à l'exception de la cravate — ils bénéficiaient d'une forte dose de pensionnat: arrivés au lycée à 7 heures du matin pour le petit-déjeuner (pris à la maison en fin de période), ils le quittaient à 7 heures du soir pour aller souper chez eux.

Le dortoir excepté, ils fréquentaient les autres lieux des pensionnaires: réfectoire et étude. Et le jeudi, bien qu'il n'y eut pas classe, ils venaient au lycée jusqu'à midi. Toutefois, ils ne connaissaient pas les promenades et passaient le dimanche entier à la maison («sauf punition et avec autorisation de la famille» disent les prospectus de 1886 et 1892, formule non reprise par les suivants).

C. Les externes.

Le lycée occupait une faible place dans l'emploi du temps des externes. Sauf les externes surveillés, peu nombreux comme on l'a vu, ils n'y venaient que pour l'enseignement. De l'établissement, ils ne connaissaient que les salles de classe, les cours de récréation, éventuellement la chapelle.

Les prospectus montrent à leur égard une certaine réserve, pour ne pas dire de la méfiance.

«Les externes sont introduits dans les classes par le censeur, après avoir été agréés par le proviseur» dit celui de 1886. Une zone «attente des externes», située au-dessus des escaliers d'entrée est expressément mentionnée sur le plan.

(10) ceux-ci comprennent la fourniture des livres, du papier et de plumes.

«Aucun demi-pensionnaire ou externe ne peut s'absenter, sauf dans le cas de maladie sans la permission préalable de l'Administration. Avis de l'absence doit être donné immédiatement au censeur. Le Censeur avertit de son côté les parents lorsque l'élève a manqué sans autorisation et l'élève ne peut être reçu au lycée sans avoir justifié son absence» (prospectus de 1913) (11).

«Il est expressément défendu à tout externe de porter l'uniforme (sauf bien sur la cravate), de faire aucune commission pour les internes, de se livrer dans la rue à aucun acte qui puisse déconsidérer le lycée», la phrase figure dans les quatre prospectus publiés de 1886 à 1913. Ce dernier précise la nature des éventuelles commissions : achat de journaux, de livres frivoles, de spiritueux.

Une évolution semble tout de même s'être produite au cours de la période. L'introduction et l'agrément disparaissent dès 1892. Divers indices et des changements dans la formulation des prospectus laissent à penser que, sauf en ce qui concerne la discipline, les préventions à l'égard de cette catégorie d'élèves ont beaucoup diminué à la veille de la guerre.

*

La guerre fut déclarée par l'Allemagne le 3 août 1914, aux premiers jours des vacances d'été. Beaucoup de professeurs sont mobilisés, le lycée



«Les fonctionnaires du lycée» 1912

(11) Qui répète à peu de chose près les précédents.

est transformé en hôpital militaire. A la rentrée d'octobre, tous les élèves (415) sont donc externes: les ex-pensionnaires sont logés et nourris en ville; l'internat sera partiellement rétabli début 1916. Les cours ont lieu en divers endroits (par exemple au Palais de Justice), assurés en partie par des pédagogues de remplacement (parmi lesquels le récent archiviste départemental, Henri Waquet).

Le conflit fait une trentaine de morts parmi le personnel (professeurs, agents) et les grands élèves du lycée (12).

Le retour aux conditions de la rentrée 1913 s'effectue fin 1918. Les effectifs connaissent d'importantes variations au cours des années 20, avec un minimum de 370 en 1928 et 1929 et un maximum de 465 en 1924. Dans le contexte de l'après-guerre, l'accent est mis davantage sur la valeur formatrice des sciences. Un nouveau consensus semble se dégager autour d'une culture instrumentale (s'opposant à la culture désintéressée). Il aboutit à la réforme de 1925 qui touche surtout le second cycle et le baccalauréat: «au latin près, c'était vraiment l'achèvement de l'unité de l'enseignement secondaire, tant pour les lettres que pour les sciences» (A. Prost). Quant à la vie quotidienne, elle évolue très lentement: le tableau cité plus haut de l'emploi du temps en 1932 et les souvenirs de Pierre Jakez Hélias, élève de 1925 à 1932 en sont le témoignage.

Mais ceci est une autre période de l'histoire du lycée de Quimper.

Daniel COLLET

documentaliste aux Archives du Finistère

(12) La plaque commémorative porte 103 noms, mais elle comprend tous les anciens du lycée; nous avons cru ne devoir tenir compte que de ceux qui s'y trouvaient pendant l'année scolaire 1913-1914.

BIBLIOGRAPHIE — SOURCES

I. *OUVRAGES ET ARTICLES*

- PROST (Antoine): Histoire de l'Enseignement en France 1800-1967. Paris. Armand Colin 1970.
- FIERVILLE (Ch.): Histoire du collège de Quimper. Paris 1864.
- NICOLAS (Louis): Histoire du collège de Quimper et du lycée La Tour d'Auvergne. s.l. 1936 (4 pages sur le lycée, principalement ses célébrités)
- ALLIER (Pierre): Les rues de Quimper. Quimper 1950.
- COLLET (Daniel): La condition des ouvriers quimpérois en 1913. Cahiers de l'Iroise 1983.

II. *SOURCES IMPRIMÉES* (Archives Départementales)

- Statistique de l'Enseignement secondaire en 1887. 1^e partie: Enseignement secondaire de garçons. Paris. Imprimerie Nationale 1889.
- Chambre des Députés. Session de 1899. Documents n^{os} 866 et 1196: Enquête sur l'Enseignement secondaire (5 volumes). Paris. Imprimerie de la Chambre des Députés. 1899.
- Bulletin administratif du Ministère de l'Instruction Publique. Paris. Imprimerie Nationale (décret du 31 mai 1902).
- Statistique Générale de la France. Annuaire Statistique 1895-1913 (sauf. 1909) Paris. Imprimerie Nationale.

III. *DOSSIERS D'ARCHIVES*

A. Archives Départementales

1) *Fonds du Collège et Lycée de Quimper* (période 1800-1940)

- 1 T 319. Correspondance générale (création, implantation, bureau d'administration, organisation, règlement) (1840-1860); 1879-1938.
- 1 T 320. Travaux, construction (an IX-1851); 1881-1923
- 1 T 322. Chapelle du lycée: affectation exclusive aux élèves 1886-1888
- 1 T 323. Inauguration du Lycée. 1886
- 1 T 710. Registre du Conseil de discipline: déc. 1909 - mars 1915
- 1 T 721. Documentation générale sur le lycée
- 1 T 725-728. Distribution des prix 1887-1915
- 1 T 770. Registre d'entrée et sortie des élèves 1913-1920
- 1 T 772. Élèves présentés au baccalauréat et à divers examens et concours 1887-1913.

2) *Autres fonds*

- 1 J non coté. Quimper, Établissements scolaires: plans du lycée de garçons.
- 160 J 2: Livret scolaire et diplôme de bachelier de Victor Doudet.
- 3 M 681. Élections municipales de 1912, dossier Quimper.

B. Archives municipales de Quimper.

Série R, non cotée. Dossiers concernant le Lycée de Quimper.

Dossiers 3 et 4: Plans, devis, mémoires, etc... des travaux de construction 1880-1888

Dossier 5. Travaux d'entretien et d'aménagement. 1897-1932.

C. Collège La Tour d'Auvergne de Quimper

Registre des salaires de 1913

D. Archives privées

Cahiers d'élèves des environs de 1900 (Collection Maurice Dirou, Quimper)

Album photographique sur le Lycée de Quimper, 1912 (collection Georges Goraguer, Quimper).



Premières A, B, C, D, (1912)